

# I LIEUX DES COURS

## Conservatoire à Rayonnement Départemental

Cour Bernadette et Jean Mars - Alençon  
02 33 32 41 72  
conservatoire@cu-alencon.fr

## Collège Jean Racine

75 place du Champ du Roi - Alençon  
02 33 80 64 20  
Ce.0610003X@ac-caen.fr

## Collège REP + Louise Michel

36 rue Abbé Letacq - Alençon  
02 33 81 77 50  
Ce.0611026J@ac-caen.fr



## CONSERVATOIRE

MUSIQUE & THÉÂTRE

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

### Conservatoire à Rayonnement Départemental

Cour Bernadette et Jean Mars  
61000 Alençon  
02 33 32 41 72  
conservatoire@cu-alencon.fr  
[www.cu-alencon.fr](http://www.cu-alencon.fr)

## CONSERVATOIRE

MUSIQUE & THÉÂTRE



# CHAM

## CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

Musique • Théâtre • 2024-2025

# CHAT



Tu as entre 10 et 14 ans et  
tu souhaites intégrer  
une pratique artistique dans  
ton parcours scolaire ?

Rejoins une classe à horaires aménagés  
musique (CHAM) ou théâtre (CHAT) !



L'administration du conservatoire est ouverte au public  
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

L'accès en classes à horaires aménagés est proposé, sous conditions, à tous les élèves, indépendamment de la carte scolaire.

**Les élèves des classes à horaires aménagés doivent obligatoirement être inscrits au conservatoire.**

### Comment intégrer une classe à horaires aménagés ?

L'admission résulte de l'examen du dossier et du niveau de pratique musicale ou théâtrale permettant d'évaluer la capacité et le degré de motivation de l'élève.



## MUSIQUE CHAM

### COLLÈGE JEAN RACINE

De la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, parcours complet à dominante instrumentale

ou vocale

#### ► Quels cours ?

Entre 6 h et 7 h 30 de cours/semaine

- éducation musicale au collège : 2 h (\*)  
(1 h classe entière et 1 h de regroupement CHAM)
- chorale : 1 h (\*)
- pratique instrumentale ou vocale : 30, 45 min ou 1 h (selon le cycle) - sur le temps scolaire selon les disponibilités de l'enseignant (\*\*)
- formation musicale : entre 1 h 30 et 2 h (\*\*)
- pratique collective (maîtrise ou orchestres) : entre 1 h et 1 h 30 hors temps scolaire (\*\*)

#### ► Où ? Au collège (\*) et au conservatoire (\*\*)

### COLLÈGE REP + LOUISE MICHEL

De la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, apprentissage d'un instrument à vent ou des percussions dans le cadre d'une pratique d'orchestre

#### ► Quels cours ?

3 h 30 de cours/semaine

- cours instrumentaux semi-collectifs : 1 h
- pratique collective instrumentale : 1 h
- éducation musicale : 1 h
- pratique collective vocale : 30 min

#### ► Où ? Au collège

## THÉÂTRE CHAT

### COLLÈGES JEAN RACINE OU REP + LOUISE MICHEL

De la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> sans aucun prérequis

#### ► Quels cours ?

3 h 45 de cours/semaine

- cours au conservatoire : 1 h 45
- cours au collège : 1 h ou 2 h (selon le niveau)
- parcours spectateur en partenariat avec la Scène nationale 61

#### ► Où ? Au collège, au conservatoire et au théâtre d'Alençon



## CALENDRIER

**À partir du 5 février** : dossier d'inscription à retirer au conservatoire ou à télécharger sur [www.cu-alencon.fr](http://www.cu-alencon.fr)

**Vendredi 5 avril** : réunion d'information au collège Jean Racine (date à retrouver sur [www.cu-alencon.fr](http://www.cu-alencon.fr))

**Mercredi 10 avril** : date limite de transmission du dossier d'inscription au conservatoire

**Mai** : évaluations spécifiques et examen des candidatures en commission présidée par le Directeur Académique. Sont prises en compte les aptitudes, la motivation.

**Juin** : notification d'affectation par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale



Bien que les cours aient lieu majoritairement en temps scolaire, il est à noter que les parcours musicaux et théâtraux font l'objet de restitutions (concerts, spectacles...) hors du temps scolaire.